

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025 ENVIÉ

Publié le

ID: 007-210701322-20250331-2025\_007\_DELIB-DE

## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un du mois de Mars, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de LARGENTIERE, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni à la Mairie de Largentière, sous la présidence de M. DURAND Jean Roger, Maire, en session ordinaire.

**Etaient présents :** M. DURAND Jean Roger, Mme ANJOLRAS Huguette, Mme MAIGRON Agnès et M. GUILLEMIN Alban adjoints, Mme. FRAY Monique, M. ROSE Hermand, Mme OUZEBIHA Arlette, M. TOULOUSE Thierry, Mme. VILLALONGA Marie-Laure, Mme AMRANE Nadia, Mme LEPVRIER Isabelle, M. VILLALONGA Jérémy, Mme FABRE Nathalie, M. VIDAL Vincent, Mme FOURNET Claudine, et Mme VILLARD Milène.

Absents excusés: M. PAUL André, Mme OLIVIER Juliette et Mme MARTIN Emanuelle.

**Procurations :** M. PAUL André a donné procuration à GUILLEMIN Alban, Mme OLIVIER Juliette à Mme VILLARD Milène et Mme MARTIN Emanuelle à Mme FOURNET Claudine.

Le maire ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-17 du code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal

Secrétaire de séance : Mme. Agnès MAIGRON.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations

## OBJET: N° 2025 - 007: APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE 2024:

Le Lundi 31 Mars 2025, le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Madame Monique FRAY, doyenne en âge, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024, qui s'établit comme suit :

	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU	RECETTES OU
	DEFICIT	EXCEDENT
Résultats reportés		123 751.22
Opérations de l'exercice	1 424 625.10	1 824 721.64
Total opérations exercice	1 424 625.10	1 948 472.86
Résultats de clôture		523 847.76

INVESTISSEMENT		
DEPENSES OU	RECETTES OU	
DEFICIT	EXCEDENT	
	1 255 762.26	
918 565.53	653 388.92	
918 565.53	1 909 151.18	
	990 585.65	

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, Approuve le Compte Administratif pour l'exercice 2024 du budget principal.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de présents: 16
Nombre de votants: 19
Pour : 19
Contre : 00
Abstention : 00
La Secrétaire de séance

Fait et délibéré à Largentière, le jour, mois et an que dessus

Au registre suivent les signatures Pour extrait certifié conforme A Largentière, le 31 Mars 2025,

Le Maire,

A A A

SE LARGERY DE LA PRINCIPA DE LA PRIN

Agnès MAIGRON

Jean Roger DURAND

Le Maire de LARGENTIERE certifie que le compte rendu de la présente délibération a été affichée à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine, prescrit par l'article 56 de la loi du 5 avril 1883 et qu'il n'est survenu aucune réclamation. Le Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte de la Mairie trois jours francs avant celui de la séance.